

N° 78 > Déc. 2013

La lettre de parly2

Bulletin d'information et de liaison
des Copropriétaires et Résidents

*Joyeuses fêtes et
bonne année 2014*

Dossier

Audit de la commission des charges

www.parly2.com

HAPPY ÉPARGNE*

* joyeuse

OFFRE
0-17 ANS



UNE ÉPARGNE OUVERTE POUR VOTRE ENFANT =

20 € OFFERTS + 1 SURPRISE

Offres soumises à conditions **

★ Livret A ★ Assurance Vie ★ Livret Jeune ★ PEL

> Pour profiter de cette offre, rendez vous dans l'agence

Société Générale Le Chesnay Parly 2

64 rue Moxouris - 78150 LE CHESNAY - Tél. : 01 39 23 93 80

> Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur societegenerale.fr

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT  SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPE  GÉNÉRALE

** Offres valables du 01/11/2013 au 31/01/2014 réservées aux mineurs clients ou non de Société Générale. Dans la limite de 40 €, à partir de deux produits d'épargne différents avec versements réguliers souscrits non cumulables avec toute autre offre Société Générale : A) 20 € offerts à l'ouverture simultanée d'un Livret A (ou transfert) et du service d'épargne programmée DÉCLIC Régulier (service gratuit de virements automatiques du compte bancaire sur le livret d'épargne à partir de 15 € par mois ou trimestre), versés à l'ouverture effective du Livret et du DÉCLIC. B) 20 € offerts à l'ouverture simultanée d'un Livret Jeune (ou transfert) pour les 12-17 ans et du service d'épargne programmée DÉCLIC Régulier, versés à l'ouverture effective du Livret et du DÉCLIC. C) 20 € offerts à l'ouverture d'un Plan Épargne Logement (ou transfert) ; les 20 € seront versés au mois de mars 2014 sur le compte bancaire alimentant le PEL. D) 20 € offerts à l'ouverture par les représentants légaux de l'assuré mineur d'un contrat d'assurance vie Érables Évolutions Junior accompagné de versements programmés d'un minimum de 25 € par mois. Illustrations des personnages © 2013 Société Générale – tous droits réservés / dessins : Valérie Gibaud pour Citrouilles et Papillons. Société Générale, BDDF/DCM/CCM – Tour Granite – 75886 Paris Cedex 18, SA au capital de 998 320 373,75 € – 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, BD Haussmann, 75009 Paris. – 11/13

La lettre de Parly2 N°78

Editeur : Association Parly.com
Local postal 376 – 78158 Le Chesnay cedex - Téléphone : 01 39 55 31 11
Email : parlycom@parly2.com - site web : www.parly2.com

Responsable de la publication : P. Chapotot, Directeur de la Rédaction

Ont participé à la réalisation de ce numéro : D. Bilger, P. Chapotot, A. Cahen, C. Castellani, M. Davignon, F. Decagny, A. du Hays, D. Milutinovic, P. Lefebvre, F. Leridon, C. Rich, J. Violla, P. Vidal, P. Vaidis

Photos : Parly.com, Centre Commercial Parly2

Crédits photos : Shutterstock

Publicités : CPH IMMOBILIER / OPTIC 2000 / LOGGIARAMA / PERENE / SESINI & LONGHY / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Conseil et conception graphique : MARKETING TACTICS - 01 69 86 15 28
Imprimerie Actuel Graphic

Ce document est imprimé sur Satimat Green 135g, certifié FSC





Edito

► Règlement de comptes... à Parly2

Parmi les rôles dévolus à un conseil syndical par la loi sur la copropriété (juillet 1965) figure celui du contrôle du syndic et donc de sa gestion. Comme vous le savez, à Parly2, le syndic-gérance est constitué pour la partie « syndic » par la Société des Centres Commerciaux, représentée par Catherine Rich, responsable de la gérance de Parly2. L'ensemble des personnels de la gérance est salarié du syndicat principal de votre copropriété.

Sous la responsabilité du bureau du conseil syndical principal, la commission " charges-finances " de la copropriété a réalisé un audit de la gestion du syndic-gérance avec un objectif sous-jacent d'identifier et de formuler des propositions pour essayer de dégager des sources d'économies potentielles. Cet audit s'est déroulé au cours de l'année 2013 avec professionnalisme de la part de la commission et une coopération sans faille du syndic-gérance.

Les résultats démontrent une bonne gestion de notre copropriété, ce qui peut rassurer les copropriétaires inquiets. Bien sûr, tous les bénévoles du conseil principal et des conseils secondaires le savent déjà puisque ces acteurs contribuent tout au long de l'année par leur travail et leur vigilance à ces résultats. Qu'ils soient ici tous remerciés ainsi que les personnels du syndic-gérance.

Vous trouverez dans cette lettre de Parly2, le compte rendu et les résultats des différentes thématiques auditées que sont la gestion de la trésorerie, le rapport annuel de notre conseil en énergie - la société Energie et Service, la comptabilité et la balance fournisseurs. Parmi les différentes procédures examinées, celle du suivi des impayés permet à notre ensemble immobilier d'enregistrer, par une gestion rigoureuse, un très faible taux d'impayés (inférieur à 1%), taux qui fait ou ferait rêver de nombreuses copropriétés.

Dans le contexte économique difficile pour beaucoup, nos charges sont donc bien maîtrisées, même si pour certains elles apparaissent toujours trop élevées. Mais la contrepartie est patente avec une copropriété qui, quarante ans plus tard, reste attrayante, bien entretenue, bien gérée et où il fait bon vivre, dans un cadre verdoyant.

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2014 !

Très cordialement,

► **Patrick Chapotot**
Président du Conseil Syndical Principal

Sommaire

1. Dossier : Audit de la commission des charges

- **Syndicat principal :**
budget 2013-2014 4
- **Syndicats secondaires :**
projets des assemblées 5
- **La commission « charges-finances » du CSP**
 - Analyse du rapport annuel ENERGIE et SERVICE 6
 - Audit comptable et de la balance « fournisseurs » 7
 - Audit de la trésorerie 8
 - Audit de la trésorerie 9

2. INTERVIEW

- Dusan Milutinovic - Manager du centre commercial de Parly2 10

3. ACTUALITÉS

- Point sur le réseau de chauffage et les fuites du circuit primaire 12
- Été 2013 : travaux dans la chaufferie et les sous-stations 12
- Economies d'énergie : réunion du 2 octobre 14
- Le bois, pour les baies vitrées 14
- Réfection de la voirie 15

- L'information, au cœur de la copropriété 15
- Avantages du double-vitrage : témoignage de la résidence Gabriel 16
- Programme 2014 (1^{er} trimestre) du Club Ars 19

4. Brèves

- La résidence Chaillot fête sa centenaire ! 18
- SOS URGENCES MAMAN : un an déjà... 18
- Illustre inconnu de nos squares et résidences 14



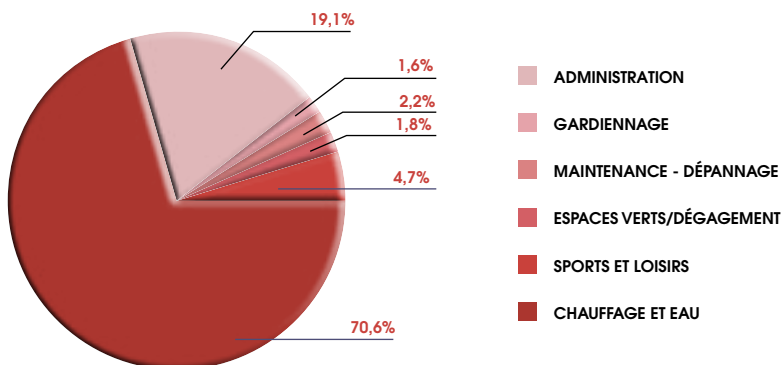
Syndicat principal : réduction du budget de fonctionnement 2014 et aucun appel de fonds « travaux ».

Nous avons déjà longuement détaillé le nouveau contrat de chauffage prenant effet en février 2013 et qui a permis de vous annoncer des économies. Vous avez pu le constater dans le budget 2014,

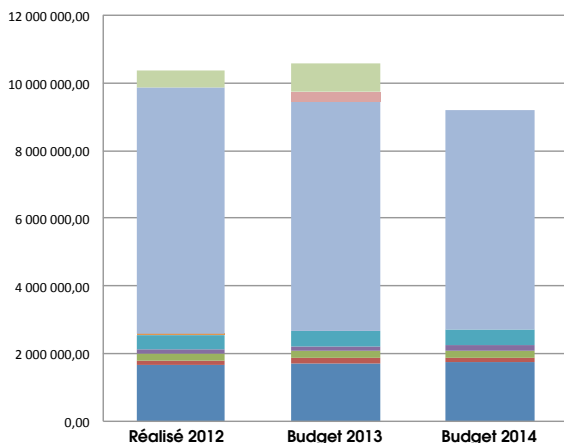
soumis à vos votes lors de l'assemblée du 13 juin dernier. Nous vous avons présenté, malgré la hausse prévue de la TVA, un budget 2014 en baisse de plus de 9% par rapport au budget 2013.

Quels sont les principaux postes de ce budget et quelle est leur évolution ?

Budget prévisionnel 2014



Répartition et évolution des dépenses du syndicat principal - en €



- TRAVAUX
- APPEL COMPLÉMENTAIRE CHAUFFAGE
- CHAUFFAGE ET EAU
- DIAGNOSTICS AMIANTE
- SPORTS ET LOISIRS
- ESPACES VERTS/DÉGAGEMENT
- MAINTENANCE - DÉPANNAGE
- GARDIENNAGE
- ADMINISTRATION

Les fonds destinés aux travaux de réfection de la voirie ont été appelés entre 2011 et 2013 ; l'étude du renouvellement du contrat de chauffage a été financée en 2012/2013 et la mise en conformité de la chaufferie en 2013.

Des perspectives favorables pour 2014 :
aucun appel de fonds « travaux » n'est prévu et les charges courantes sont en baisse.

Détail des postes :

Administration :
tous les frais de fonctionnement de la gérance, les frais de l'assemblée du mois de juin, les honoraires du syndic, les honoraires de conseil, les procédures...

Gardiennage :
sécurité pendant les heures de pause des intendants, la nuit, les samedis après-midi, dimanches et jours fériés,

Maintenance/ Dépannage :
tous les frais liés au service dépannage de la copropriété (salaires, matériel, locaux...),

Espaces verts/ Dégagements :
l'entretien des espaces verts communs, taxe foncière, aires de jeux, entretien des grands réverbères et petites réparations sur la voirie commune,

Sports et Loisirs :
tout ce qui concerne les piscines, tennis et l'entretien du centre culturel.

Syndicats secondaires : projets des assemblées

D'une façon générale, vos conseils syndicaux essaient de limiter, voire de réduire les frais. Bon nombre de résidences ont des plans de travaux permettant de lisser les charges.

La baisse du budget du syndicat principal pour 2014, liée à la réduction du contrat de chauffage, a apporté un peu de souplesse aux syndicats secondaires et facilite la réalisation des travaux destinés à entretenir vos bâtiments de manière pérenne.



En 2013, quels travaux ont été soumis à vos votes ?

► **10 résidences présentent l'entretien et le démoussage des toitures-terrasses** : cette action très utile, à réaliser tous les 2 à 3 ans, permet de préserver l'étanchéité, reportant ainsi sa réfection totale, dont le coût est important.

► **Plusieurs résidences entament ou continuent la réfection des canalisations** d'eau froide horizontales en couloir de cave et faux plafond des rez-de-jardin : cette opération devenue nécessaire du fait de l'ancienneté de ces équipements et démarrée il y a quelques années, permet de supprimer les fuites d'eau et ainsi de réduire les dépenses (coût des réparations ponctuelles et de l'eau) ainsi que les désagréments liés aux réparations.

► **6 loggias des intendants devraient être refaites, suite aux préconisations du CHSCT** (comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail) : les préconisations concernaient 20 équipements, 10 ont déjà fait l'objet d'une réfection engendrant confort et économies d'énergie.

► **La plupart des résidences type 2 (11 sur 18) prévoient des budgets pour refaire l'étanchéité de certains balcons.**

► **Divers travaux d'entretien intérieurs** :
- travaux liés aux ascenseurs : remplacement de moteurs, réfection du sol des cabines, changement ou peinture de porte, protection des points rentrants, éclairage des cabines en led, mémorisation des étages.

- réfection des halls d'entrée : modification d'éclairage pour passer en led, isolation du porche et/ou du hall, changement des portes d'entrée, réfection des paliers, des cages d'escalier, des "skydomes", reprises d'étanchéité dans les boxes avec injection de résine.

► **Divers travaux d'entretien extérieurs** :
cache-shunt en terrasse, remise en état d'escaliers extérieurs, réparation de pierres, changements de garde-corps. Seize résidences proposent des travaux d'Espaces Verts y compris abattage d'arbres avec ou sans replantation.

Seules 3 résidences proposent une suspension d'un an du contrat de façade ; à l'inverse, plusieurs résidences type 3, non assujetties à ce type de contrat, envisagent un ravalement ou un nettoyage des marbres des façades.

► **Travaux liés à la sécurité** : pose de barrière à chaîne à l'entrée des résidences (3 résidences), fermeture d'accès aux boxes (2 résidences), mise en place de ralentisseurs, installation de système VIGIK pour accès aux couloirs de cave, pose de blocs secours dans les parties communes, changement des interphones avec mise en place d'une platine audio/video (2 résidences, 8 ayant déjà réalisé ce projet).

Certains de ces travaux feront l'objet d'un dossier dans une prochaine Lettre.

► **Catherine Rich**

La commission « charges-finances » du Conseil Syndical Principal (CSP)

La commission « charges-finances » du CSP est composée de copropriétaires bénévoles, actuellement au nombre de 13, représentant les 3 types de résidences de Parly2. Ils ont tous des compétences dans les métiers de la finance, du contrôle de gestion, de l'audit ou de l'informatique, et exercent, ou ont exercé, des responsabilités dans la gestion de Parly2.

La commission qui s'est réunie à plusieurs reprises depuis le début de l'année 2013, contribue à exercer les deux missions que la loi et le règlement de copropriété confèrent aux syndicats de copropriétaires, à savoir l'assistance et le contrôle du syndic, avec un objectif principal : la maîtrise des charges.

La mission d'assistance du syndic est notamment exercée lors des travaux de préparation du budget annuel du syndicat principal, de janvier à avril :

- 1** Le syndic soumet un premier projet de budget lors d'une réunion avec le président de la commission et le représentant du bureau.

- 2** Après étude de ce projet par l'ensemble de ses membres, la commission se réunit, en présence du syndic, pour examiner, poste par poste, le réalisé de l'année précédente, et ce projet de budget, afin de le valider après modifications éventuelles.

- 3** Le budget adopté par la commission est ensuite présenté par le président de la commission, en présence du syndic, au bureau du CSP, puis, avec le syndic, au CSP lors de la séance budgétaire de mars ou avril.

- 4** Le budget adopté par le CSP est ensuite soumis au vote de l'Assemblée Générale du syndicat principal, en juin.

La mission de contrôle du syndic s'appuie également sur des audits. Sur ces bases, 3 audits ont déjà été réalisés :

- ▶ Analyse du rapport annuel de notre conseil en énergie : la société Energie et Service, pour la partie Electricité, par Gérard PONT et Michel GEORGES.

- ▶ Audit comptable et de la balance fournisseurs, par Gérard BERGER et François-Xavier CASTET BAROU.

- ▶ Audit de la trésorerie, par Jean-Luc MARTIN RENOUT et Jean-Pierre CHOTARD.

- ▶ Le quatrième audit, qui est en cours de réalisation, par Alain GUILLOTEAU et Guy DU PATY DE CLAM, a pour sujet : étude des clés de répartition des charges.

Les trois audits, validés par la commission « charges-finances » ont été présentés par le président au bureau puis au conseil syndical principal de Parly2, qui les a approuvés.

Liste des membres de la commission « charges - finances » :

Président :
Jacques VIALLA
Résidence Palais Royal

Représentant du Bureau du CSP :
Louis Sauvé
Résidence Saint Cloud

Membres :
Gérard BERGER
Résidence Etoile

Paul BOULENGER
Résidence Monceau

François-Xavier CASTET BAROU
Résidence St-James

Jean-Pierre CHOTARD
Résidence Maillot

Jean-Claude COUASONN
Résidence Monceau

Thierry FABRE
Résidence Varenne

Michel GEORGES
Résidence Saint-Germain-des Prés

Alain GUILLOTEAU
Résidence Bagatelle

Jean-Luc MARTIN RENOUT
Résidence St-Michel

Guy du PATY de CLAM
Résidence Longchamp

Gérard PONT
Résidence Bagatelle

Analyse du rapport annuel « électricité » d'Energie et Service

Energie et Service est conseil pour la copropriété des consommations d'électricité des parties communes. La commission a analysé le contrat signé en 1993 et reconduit depuis lors.

L'objet de ce contrat est le suivi de la facturation EDF des 850 points de livraison, représentant 2500 factures par an, pour une vingtaine de codes tarifs.



850
points
de livraison



2 500
factures
par an



XZK0756AT8
XZK0756AT9
XZK0756AT10...

20
codes
tarifs

La commission constate que le rapport est extrêmement complet. Sa principale préconisation est d'actualiser le contrat qui pourrait être axé sur les écarts et les alertes, ainsi que sur les points figurant ci-dessous :

- ▶ revoir avec ERDF les contrats concernant l'éclairage public, afin d'obtenir une meilleure adaptation des puissances souscrites aux besoins réels,
- ▶ engager avec ERDF des discussions visant à obtenir que les factures soient adressées avant l'arrêté des comptes de la copropriété et étudier les conditions de la mise en place dans les résidences de « compteurs intelligents », relevables à distance, type Lynky,
- ▶ mettre en concurrence ERDF avec différents opérateurs.

A cet effet, une réunion est prévue avec les auteurs du rapport, le syndic et le prestataire.





1€ de plus
2^{ème} paire avec verres unifocaux correcteurs à partir de 1€ de plus - hors Verres Vision Ordinateur et hors option



à partir de **80€ de plus**
2^{ème} paire avec Verres Vision Ordinateur correcteurs unifocaux à partir de 80€ de plus - hors option



à partir de **20€ de plus**
2^{ème} paire avec verres correcteurs unifocaux solaires à partir de 20€ de plus - hors option

soleil



www.optic2000.com

à chacun sa

2^{ème} PAIRE*

à partir de 1€ de plus

loisirs
ordinateur
lecture

* Pour l'achat d'1 monture et 2 verres correcteurs, pour un prix ≥ à 150 € en verres unifocaux et 230 € en verres progressifs, vous bénéficiez simultanément pour 1€ de plus d'une 2^{ème} paire équipée de 2 verres organiques standard blancs. L'offre 2^{ème} paire est également disponible :
- avec des verres solaires correcteurs standard pour un prix de 20 euros avec des verres unifocaux et 40 euros avec des verres progressifs
- avec des Verres Vision Ordinateur correcteurs (traitement antireflet inclus) pour un prix de 80 euros avec des verres unifocaux et 150 euros avec des verres progressifs
Offres 2^{ème} paire constituées de montures à choisir dans la collection « 2^{ème} paire » et de verres correcteurs, de même correction que la 1^{ère} paire, non traités, non amincis, non durcis et non traités antireflet (sauf 2^{ème} paire Verres Vision Ordinateur). Options possibles avec suppléments payants après établissement d'un devis. Offres applicables uniquement pour les corrections -8,00 + 6,00 cyl 4 ; S+C ≤ 6, et non applicables pour l'achat d'équipements montures + verres présentés sur optic2000.com. Offres valables du 01/01/2012 au 31/12/2012 et non cumulables avec d'autres offres et avantages. Visuel non contractuel.

Audit comptable et de la balance fournisseurs

Cet audit porte sur :

► **le poste de coût Personnel – Gérance**

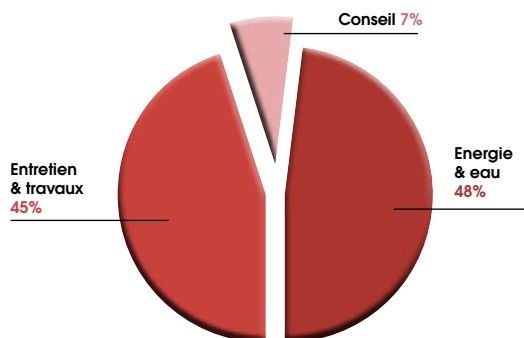
(960 K € en 2012). Il apporte des recommandations pour une meilleure présentation des budgets et fait un rappel des règles.

► **Le poste Fournisseurs – Prestataires**

(23 000 K€ comptabilisés en 2012 pour le fonctionnement et les travaux exceptionnels). Les achats les plus importants concernent l'énergie et l'eau : COFELY, SEVESC, EDF-GDF. Puis, les prestations des entreprises d'entretien et de travaux sont assurées par une vingtaine de fournisseurs, dont : GDO, EUROVIA, OTIS, SESINI & LONGHY, CVPJ, ROYAL NET, AGM, SICRE LEMAIRE, FIR, SINEUX, SCHINDLER, BLIVET, ELITE, AGV PAYSAGES, ISTA, DBC, MAECO, SEMAINTEX, OLIVEIRA, COVEA RISKS, etc.

Le rapport analyse le poste Fournisseurs – Prestataires

Répartition des achats 2012



Les prestations de conseils concernent : SCC (syndic), CROUE (architecte), ENERGIE & SERVICE (conseil en énergie), COFIREC (expert comptable).

Les auditeurs ont procédé à un audit de la matérialité des factures fournisseurs sur l'année 2012 selon la méthode des sondages aléatoires, avec vérification de l'original de la facture et du circuit d'approbation par le gérant, et au final par le syndic avant paiement par le service comptable. Malgré le très grand nombre de prestataires, la procédure semble bien rodée.

Le syndic précise le circuit des paiements : les factures reçues au courrier sont remises par le service comptabilité au gérant concerné, lequel vérifie, précise l'imputation comptable et transmet à Madame Rich pour vérification - validation, puis restitution à la comptabilité, pour établissement du paiement. Les chèques ou la liste des virements sont ensuite soumis à la double signature.

Le rapport a signalé une erreur de comptabilisation des dépôts de garantie relatifs aux locaux Archives et Ateliers. La régularisation a été faite sur l'année 2013.

► **Frais d'assemblée du syndicat principal :**

La commission recommande de ventiler les frais d'affranchissement par résidence en fonction du nombre exact de plis adressés en LRAR, et non pas au prorata des tantièmes comme actuellement ; la répartition actuelle est conforme au règlement de copropriété.

► **Débiteurs douteux du syndicat principal :**

La commission a étudié dans le détail la procédure de recouvrement des appels de charges, et de gestion des dossiers des impayés ou retards de paiement. Elle conclut à une gestion rigoureuse. Elle recommande d'améliorer l'information juridique des copropriétaires sur les conséquences du non-paiement des charges, notamment dans les convocations aux AG.

► **Bail local Archives :**

Dans le cadre des recherches d'économies de nos charges de fonctionnement, la commission propose de renégocier le bail de ce local.

► **Les rapports entre l'association Parly.com et le syndicat des copropriétaires du Chesnay-Trianon :**

La commission propose l'étude d'une prise en charge des frais de fonctionnement de l'association.

En conclusion, la commission constate une bonne gestion du syndic sur ses aspects comptables et la balance fournisseurs.

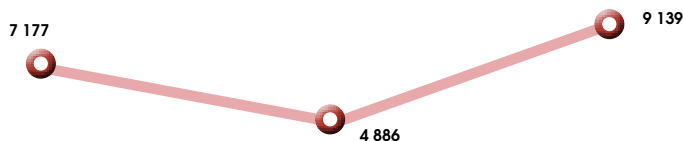
Audit de la trésorerie

L'objectif de cet audit était d'analyser la composition et les variations de la trésorerie du compte du syndicat des copropriétaires de Parly2, de s'assurer de sa bonne gestion et de son niveau de garantie. Pour ce faire, les auditeurs ont examiné les documents et fichiers fournis par le service comptable du syndic et les relevés de comptes de la banque, la Société Générale.

La trésorerie est fonction des volumes encaissés, des périodes d'encaissement (soit 21 à 25 millions d'euros de charges annuelles et des dates de paiement des factures importantes (URSSAF, SEVESCO), payées le 10 du mois.

Cette trésorerie conséquente est composée principalement, en l'absence de fonds de roulement à Parly2, par les provisions pour travaux constituées par les syndicats secondaires et/ou principal. Les variations de trésorerie, tant pour le syndicat principal que pour les syndicats secondaires, ont également pu être identifiées, comme le résume le graphique ci-dessous.

Total solde moyen 2012 en K€ : syndicat principal + syndicats secondaires



Total solde moyen créditeur

Pointe basse

Pointe haute

La commission a contrôlé que le syndic disposait bien d'une garantie financière (dite "Loi Hoguet") suffisante pour couvrir au minimum la pointe atteinte par les soldes bancaires de l'année précédente (soit 9,2 millions d'euros).

Effectivement, La Société des Centres Commerciaux, pour son activité de gestion immobilière dispose d'une garantie de 64,5 millions d'euros délivrée par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions.

Les auditeurs ont conclu que la situation de trésorerie est saine et que les sommes détenues par la SCC pour le compte des copropriétaires de Parly2 sont correctement garanties.

La principale recommandation au syndic a été d'écrire une procédure correspondant à la pratique actuelle, jugée satisfaisante. Aujourd'hui c'est chose faite.

Pourquoi ne pas placer cette trésorerie excédentaire ? La commission répond :

Si la trésorerie est placée, la réglementation impose de verser la rémunération de cette trésorerie à chacun des 7 500 copropriétaires, avec déclaration fiscale et production par le syndic (devenu Etablissement Payeur) de l'Imprimé Fiscal Unique (IFU), document à joindre à la déclaration d'impôt.

Le syndic devrait donc s'organiser pour gérer une nouvelle charge de travail, dans un contexte de taux du marché monétaire extrêmement faible, à ce jour (0,070 %).

Le gain pour chaque copropriétaire serait donc nul, voire négatif (charge supplémentaire induite par une hausse des coûts de personnel).

La solution adoptée par le Bureau du CSP, depuis plusieurs années, semble bien préférable :

négociation avec le banquier gérant les comptes du syndicat des copropriétaires de Parly2 (actuellement la SG) d'un contrat de partenariat, via l'association Parly.com. Il permet de financer, dans l'intérêt de la copropriété, diverses activités : « La lettre de Parly2 », le site internet de Parly2, le livret d'accueil...

Dusan Milutinovic Manager du centre commercial de Parly2 Les évolutions du centre en 2014



Q. Après l'ouverture du nouvel accès routier du centre, très apprécié, vous rénovez les parkings. Quels seront les changements et quelle est la date de fin de ces travaux ?

Dans le cadre des travaux du nouvel accès, ont également été réalisés des travaux de rénovation et d'agrandissement de certaines poches de parking. Ainsi, le parking Etoile (650 places) a été entièrement rénové, équipé avec le système de guidage à la place et agrandi d'environ 150 places supplémentaires. Par ailleurs, de nouveaux accès piétons, plus chaleureux et pratiques tels que sas fermés, rampes et liaisons verticales, ont été créés et mis en service depuis la fin du mois d'août. Enfin, la poche de parking dite "Alma" en face de l'entrée du Printemps a également fait l'objet d'une rénovation en profondeur avec la reprise

des enrobés et l'optimisation de certains sens de circulation pour plus de confort client. Désormais, seules des actions de théâtralisation espaces verts, signalétique de confort sont en cours et dont l'achèvement est progressivement prévu pour la fin de cette année.

Concernant les futurs parkings déportés se trouvant face au centre et longeant la RD 186 tout comme la réfection et la reconfiguration des parkings situés à proximité des enseignes Truffaut, Décathlon et Fnac, le projet est en phase d'études préliminaires pour un démarrage des travaux courant 2014 et dont le planning d'exécution reste à définir.

Q. Il était prévu une extension de surface de certaines grandes enseignes ainsi qu'un mail de liaison entre l' « ancien » et le « nouveau » centre. Quand les travaux vont-ils commencer et pour quelle durée ?

Les travaux d'extension de certains lots de copropriété sur le périmètre du centre ont déjà débuté en février 2013 et sont en cours d'achèvement, notamment en porte Concorde. Ainsi, la pizzeria a réouvert au public à la mi-novembre après 9 mois de travaux d'embellissement. Deux autres

boutiques d'habillement pour hommes et enfants ont également été inaugurées en novembre sur cette même entrée du centre. Les autres projets de restructuration et d'extension se poursuivront, à partir du second trimestre 2014, pour une durée prévisionnelle de 28 mois.



Q. Avec la rénovation (réussie) du centre, nous avons vu arriver des enseignes qui positionnent le centre dans le haut de gamme. Certains parlysiens ne semblent pas se reconnaître dans cette évolution, quelle est votre politique en la matière ? Quelles seront les rénovations ou implantations de magasins dans les mois à venir ?

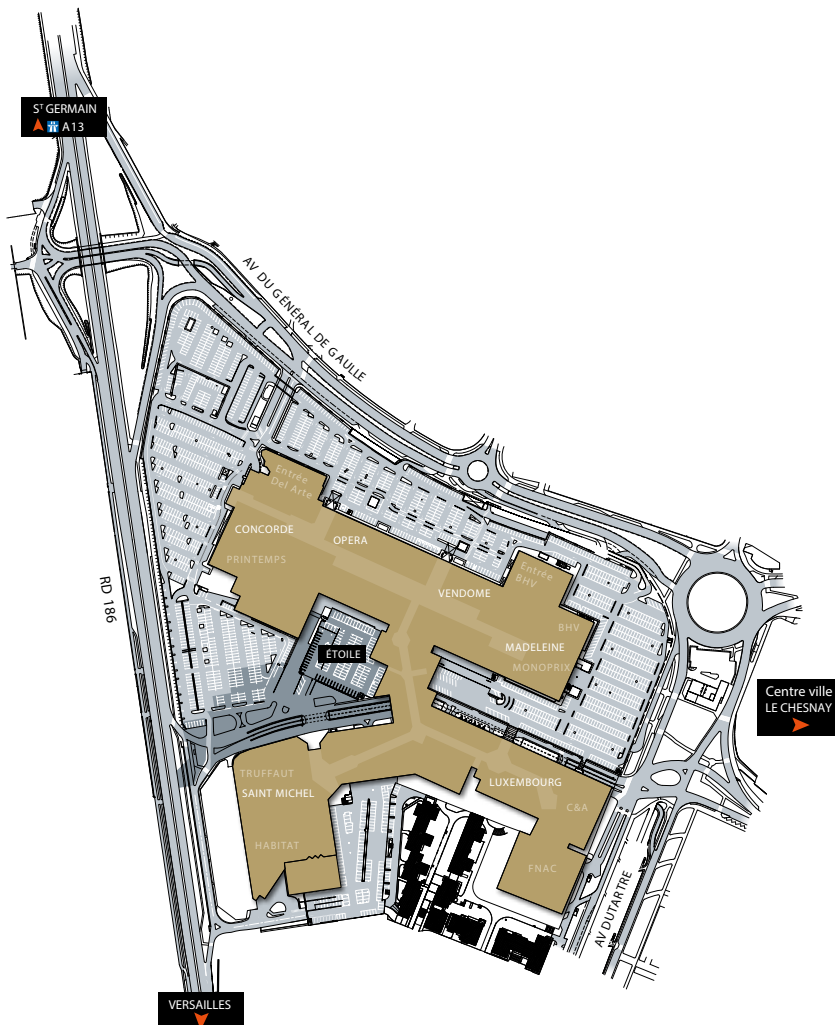
Parly2 a toujours eu la vocation de proposer la meilleure sélection et le meilleur mix d'enseignes en matière de mode, services, loisirs et restauration, tant aux chesnaysiens qu'à l'ensemble des clients de notre zone de chalandise de l'ouest parisien. Depuis notre récente rénovation, ce sont quelques enseignes dites "premium" ou "exclusives" (car peu ou pas présentes dans les centres commerciaux)

telles que Nespresso s'adressant à un très large public, Apple à vocation intergénérationnelle ou encore Hollister très prisée par nos jeunes clients, qui sont venues étoffer l'offre historique de Parly2 (grands magasins, mail gourmet). Enfin, nous continuerons à renforcer notre offre de services avec notamment l'arrivée début décembre d'un nouveau fleuriste.

Q. La crise économique actuelle touche de nombreux secteurs en France. Comment le centre se porte-t-il ?

Dans une conjoncture difficile où le pouvoir d'achat des ménages est mis à rude épreuve, le commerce devient certes plus exigeant mais aussi plus stimulant. Avec le projet de Parly2 en route, dont les évolutions sont visibles de mois en mois, des événements exclusifs viendront ponctuer le calendrier commercial de cette fin d'année et sur

2014, associés à des commerçants expérimentés et combattifs. Nos leviers de croissance sont encore très nombreux pour poursuivre sur la bonne tendance que nous constatons depuis la mise en service du nouvel accès et de la pleine capacité retrouvée de nos parkings cet été.



► **Propos recueillis
par Patrick Chapotot**



Point sur le réseau de chauffage et les fuites du circuit primaire

Le réseau primaire d'une longueur totale de 7 km, est composé de canalisations enterrées. Ces canalisations, partiellement situées sous la voie publique, sont des tubes en acier, calorifugés, posés en caniveau.

Depuis 1983, un certain nombre de fuites ont dû être traitées à divers endroits : seulement 38 fuites en 31 ans !

La majeure partie des fuites est due à une présence d'eau anormale dans les caniveaux, ayant entraîné toutes sortes de corrosions.

Au fil des années, COFELY a mené différentes actions :

- ▶ préventives, telles des sondages, création de chambres, de regards de visite, de piquages, mise en place de clapets et renouvellement de certains équipements du réseau,
- ▶ curatives, avec le remplacement de 440 mètres de tuyauterie sur le total des 7 km.

Selon une thermographie réalisée ces dernières années, le réseau apparaît bon dans son ensemble. Un audit a également conduit à mener certaines des opérations de prévention telles que décrites ci-avant.

Quelques secteurs géographiques sont cependant sensibles ; les quatre dernières fuites sont intervenues rue des Sports et avenue Charles de Gaulle, dues principalement à des problèmes d'infiltration d'eau. Aussi, les équipes de COFELY, l'été dernier, ont remplacé à titre préventif une partie de canalisation avenue Charles de Gaulle.

COFELY rédige un rapport annuel sur le suivi du réseau, tous les travaux réalisés étant validés par votre conseil ENERGIE ET SERVICE.

Un réseau fiable et de qualité : en 31 ans, remplacement de 7% du réseau de tuyauterie, et en moyenne 1,2 fuite par an.

▶ Catherine Rich

Été 2013 : travaux dans la chaufferie et les sous-stations

La plupart des gros travaux prévus dans la chaufferie et les sous-stations, dans le cadre du renouvellement du contrat de chauffage, ont été réalisés.

En chaufferie, TURBOMACH, partenaire de COFELY, a réalisé une mise à neuf complète des éléments de la turbine à gaz, un « revamping » nécessitant la présence de nombreux intervenants - jusqu'à dix personnes - qui ont travaillé du début du mois de juin jusqu'au 1^{er} novembre, date de mise en service industriel.

Les sous-stations ont également fait peau neuve durant l'été. Cela n'est pas passé inaperçu, vous avez dû malheureusement supporter une coupure d'eau chaude d'une semaine supplémentaire ! A l'exception des chanceux dont les travaux ont été réalisés pendant la coupure annuelle...

Cette semaine était cependant bien nécessaire, ces travaux très importants dans vos trente sous-stations ont nécessité l'intervention de deux sociétés, COFELY INSTALLATION et INEO, une trentaine de personnes, afin de remplacer tout

l'existant, tant sur un plan hydraulique qu'électrique : changement des échangeurs et de la tuyauterie, nouvelle régulation, remplacement des câbles, remodelisation des armoires électriques, nécessitant parfois une manutention importante (sortie des anciens échangeurs) ou délicate (remplacement d'éléments amiantés).

Tous les équipements ayant été changés, y compris les sondes extérieures sur les bâtiments, le démarrage de la saison de chauffe s'est avéré un peu difficile, la sensibilité des nouveaux matériels étant différente. Différents types de problèmes sont apparus :

- ▶ **hydrauliques**, dus à une présence d'air après vidange des installations suite à la modification de la tuyauterie, entraînant une reprise de l'équilibrage des circuits,
- ▶ **électriques**, nécessitant une mise au point des différents « process », tant le maintien de la stabilité électrique que la gestion du mode de communication des automates.

Cela a suscité une inquiétude auprès de certains d'entre vous, craignant que le nouveau contrat, le nouveau matériel et la diminution de coût annoncés engendrent une baisse de confort. Cela n'est pas le cas, la courbe de chauffe est devenue identique aux années précédentes.

Les enregistreurs de température sont en cours d'installation chez les 144 volontaires identifiés par vos conseils syndicaux et nous espérons que les difficultés de démarrage ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.



1



2

Ancien échangeur, (image 1), a été remplacé par un échangeur neuf (image 2)

Livraison de la nouvelle turbine (images 3 et 4)



3



4

► Catherine Rich

SESINI & LONGHY

**Peinture intérieure
Traitement de façades**

01 58 68 55 55 – Fax. 01 56 58 55 56
e-mail. info@sesini-longhy.fr

ENTREPRISE DU GROUPE GREEN BATIMENT
102 avenue Jean Jaurès - 94203 IVRY SUR SEINE CEDEX
SAS au capital de 135 450 € - SIREN 300 267 044 RCS Créteil - FR 71 300 267 044

Économies d'énergie : la réunion du 2 Octobre 2013

Le Conseil Syndical Principal a organisé le 2 Octobre dernier au théâtre Nouvelle France au Chesnay une réunion d'information sur la démarche des économies d'énergie au sein de la copropriété.

La question de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie est, en effet, depuis plusieurs années au centre des préoccupations des copropriétaires de Parly2.

Face à la diversité et à la complexité des textes réglementaires, face à l'évolution des mesures d'incitation fiscale et aux effets d'annonce, il est parfois difficile de s'y retrouver.

Quatre grands thèmes ont été abordés au cours de cette réunion :

- ▶ La démarche « économies d'énergie » tant au niveau du bâti que du chauffage,
- ▶ Les principaux champs d'action au niveau du copropriétaire mais également au niveau des parties communes,
- ▶ Les différentes solutions d'isolation thermique pour améliorer votre habitat,
- ▶ Comment isoler vos espaces vitrés.

Cette réunion a fait salle comble (300 personnes) et malheureusement, pour des raisons de sécurité, une cinquantaine de copropriétaires n'ont pu entrer et participer à cette soirée.

Un guide pratique « Economies d'énergie » a été édité et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la copropriété. Il reprend les thèmes abordés au cours de la réunion et vous accompagnera dans la réalisation de vos travaux.



▶ **Patrick Chapotot**

Le bois, pour les baies vitrées

Les baies vitrées des immeubles des types 1 et 2 sont en bois et doivent le rester !

Si vous avez un projet de changement de baie ou de pose de double vitrage sur baie existante, nous pouvons vous aider en vous adressant un dossier complet contenant les types de fenêtres en fonction de votre résidence et, si vous le souhaitez, les noms et coordonnées des entreprises sélectionnées suite à un appel d'offres.

A ce jour, plus de trois cents copropriétaires nous ont demandé de leur adresser le dossier des baies vitrées de leur résidence !



Pour répondre à vos interrogations, entreprendre vos travaux, contactez votre syndic - gérance au : +33 (0)1 39 55 55 45

Illustre inconnu de nos squares et résidences : Lord RANELAGH



Lord RANELAGH (1664 - 1754), pair d'Irlande, amateur de musique, fit édifier une rotonde pour les concerts dans le parc de sa propriété de Chelsea à Londres.

Pour lui rendre hommage, un établissement analogue fut autorisé sur la pelouse de La Muette en 1774. Endroit à la mode sous Marie-Antoinette, sous le Directoire puis sous la Restauration, le Ranelagh, devint au XVIII^e siècle, le premier bal payant. Il disparut en 1858 avec l'aménagement du bois de Boulogne et la création du square en 1860 par Haussmann.

Réfection de la voirie des résidences

Cette fin d'année 2013 voit s'achever une longue période de travaux des voies, parties communes générales de la copropriété.

En effet, lors de l'achèvement de la première phase, au cours du dernier trimestre 2012, un désenrobage partiel du granulat avait provoqué l'apparition de nids de poules.

Ces désordres nous ont conduits à refuser de procéder à la réception de ces travaux ; les parties prenantes ont missionné des experts qui ont effectué différentes analyses.

A la suite des visites contradictoires, EUROVIA a repris à ses frais plus de 20 000 m² sur les 27 000 m² composant la première tranche. La rue Charcot sera refaite en totalité au printemps. Au cours de la même période, une réfection partielle sera réalisée sur les voies restantes.

La deuxième phase a démarré en mai et s'est poursuivie jusqu'à fin novembre dans les secteurs suivants : rue Lapérouse, rue José Maria de Hérédia, les accès aux résidences Concorde, Palais Royal et Foch, les rues et avenues Boulainvilliers, Rodin, Marronnier, Camoëns, Erable, Villars, Sega. Bon nombre de syndicats secondaires ont dans le même temps refait leurs parkings, donnant ainsi une nouvelle jeunesse à nos résidences.

► **Claude Castellani**

L'information, au cœur de la copropriété : l'année 2013 a été placée sous le signe de la communication...

www.parly2.com

Guide pratique

Le Livret d'accueil

Le Livret d'accueil, remis à l'ensemble des résidents au 1^{er} trimestre 2013, permet désormais à tout nouvel arrivant de se familiariser rapidement avec les règles du "bien vivre ensemble" de notre copropriété et de s'y intégrer plus aisément.

Ce Livret a été récemment complété par **le Livret Règlement Intérieur**. Deux documents à conserver à portée de main, pour répondre aux questions pratiques que vous pouvez vous poser au quotidien.


Conscient que la problématique des économies d'énergie à Parly2 et ses éventuelles incidences financières interrogent, voire inquiètent beaucoup d'entre vous, le CSP travaille depuis de longues années sur le sujet.

Ainsi, un document adapté à notre copropriété : **Le Guide Pratique « Economies d'énergie »** a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres en octobre 2013 : des réponses précises et accessibles à vos interrogations.

Enfin, **le site Internet** achève sa mutation et **La lettre de Parly2** continue à vous informer de la vie de notre copropriété trois fois dans l'année.

► **Dorothee Bilger**

Cuisines /perene

 Fabrication Française
spécialiste cuisines PARLY 2

29, rue de Versailles
78150 Le Chesnay

Devis gratuit sur rdv
01 39 55 21 21



Double vitrage : témoignage de la résidence Gabriel

Les économies d'énergie sont, depuis de nombreuses années, au centre de nos préoccupations. Le tri de nos déchets, un éclairage adapté, une vitesse de conduite automobile raisonnée en sont des exemples quotidiens mais pas uniques.

La copropriété a fait beaucoup. Et nous, individuellement ?

Après la rénovation de la chaufferie, la mise à niveau des sous-stations et pour conclure le nouveau contrat de chauffage générant une économie contractuelle de plus de 20 %, il reste encore des pistes collectives, la ventilation de nos appartements restant la principale.

A titre privatif, nous pouvons aussi participer efficacement à ces actions.

Nos motivations :

Au moins deux raisons nous sont apparues essentielles :

► Participer à l'effort collectif :

S'il est vrai, s'agissant de parties dites "privatives" qu'isoler nos baies vitrées en double vitrage ne nous rapportera aucune économie immédiate de charges de chauffage, nous sommes convaincus qu'au terme de la généralisation une substantielle économie globale se fera.

Nous rappelons qu'un degré de moins au niveau de la chaufferie économise sur une saison de chauffe environ 200 000 euros.

► Améliorer notre confort individuel :

Nous sommes de plus en plus sensibles au froid, en particulier à côté de nos baies vitrées, mais aussi aux bruits extérieurs (tondeuses, souffleuses l'été, ramassage bruyant des ordures ménagères et encombrants etc.).

Nous souhaitons également maintenir en période de grosses chaleurs estivales une température et une ventilation naturelle agréables à l'intérieur des appartements et enfin, renforcer notre sécurité (RDJ).

Comment ?

Deux solutions nous ont été proposées :

► Le remplacement par du double vitrage de nos vitres actuelles.

Cette solution, plus économique, semble adaptée pour le plus grand nombre.

La résidence Gabriel se trouve pour la quasi totalité des appartements dans ce cas ; nous n'avons bien sûr pas hésité une seconde. Cette solution ne représente qu'un quart du coût de la solution de changement complet des baies.

► Un changement complet des baies.

En cas de baies en très mauvais état, cela s'impose : 2 % de baies endommagées sur l'ensemble de Parly2.

Avantages du double-vitrage :

1. Amélioration du confort,
2. Renforcement de la sécurité,
3. Harmonie des façades préservée,
4. Travaux de courte durée : 1,5 jours pour 3 baies et 1 fenêtre,
5. Peu de manipulations, aucun dégât ou salissure intérieure ou extérieure,
6. Coût maîtrisé.

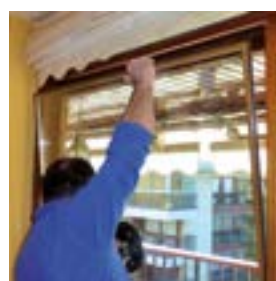
Les étapes du montage :



1 Dépose - Préparation vitrage baie

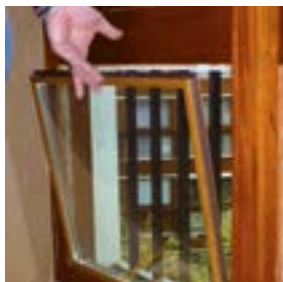


2 Pose - Finitions vitrage baie



3

Pose - Finitions fenêtre double battant



► L'amélioration de notre confort individuel est bien au rendez-vous.

Les relevés de température ci-dessous en attestent (+2 à 3 degrés).



Nos constats après la pose :

► Les travaux sont conformes au cahier des charges existant et ne dénaturent en aucune façon nos baies vitrées.

Avant - Baie et fenêtre double battant



Après - Baie et fenêtre double battant



► Les bruits "parasites" sont très atténués (divisés par 1,3 soit -15 à -20 DB).

► Lors des fortes chaleurs, les doubles vitrages associés aux stores extérieurs permettent également de mieux contrôler la température intérieure des appartements, tout en laissant une ventilation naturelle pour le renouvellement de l'air ambiant.

Conclusion :

Nous ne saurions que vous recommander ce type d'amélioration qui répond à l'intégralité de nos attentes.

► **Michel Davignon et Pierre Vaidis**

Loggiarama

VITRERIE - MIROITERIE

DEPUIS LA CRÉATION DE PARLY2

QUALITÉ - RAPIDITÉ & EXIGENCE
Pour le professionnel et le particulier

MIROIRS - DOUBLES VITRAGES
DÉCOUPE DE VERRE - LOGGIAS
MAGASINS - VÉRANDAS
BOW-WINDOW
ALU - PORTES COULISSANTES
VOILETS ROULANTS - STORES INT/EXT



LOGGIARAMA | 6 rue du Président Kennedy - Z.I. du Chêne Sarcier - 9340 Les Clayes sous Bois - Tél : 01 30 07 56 84 - Fax : 01 30 79 03 41
E-mail : loggiarama@wanadoo.fr - www.loggiarama.fr

La résidence CHAILLOT fête sa centenaire

La traditionnelle fête des voisins a été organisée le samedi 25 mai au club house de la piscine Solférino. Malgré les averses diluviennes, les résidents sont venus nombreux, les bras chargés de victuailles.

Cette année nous avons une invitée exceptionnelle, notre rayon de soleil : **Madame Marie-Louise FLAGEL**. Elle n'a pas hésité à braver les intempéries pour répondre à notre invitation. Elle est arrivée aux bras de ses enfants qui s'étaient déplacés pour l'occasion.

Madame FLAGEL, qui a exercé dans l'enseignement, habite square Chardin depuis une quarantaine d'années et c'est cette année qu'elle **fête ses 100 printemps**.

Les résidents et le conseil secondaire de la résidence Chaillot, ont tenu à lui témoigner leur admiration et leur sympathie en toute simplicité, chaleureusement autour d'une coupe de champagne. Une magnifique gerbe de fleurs, ainsi que des dessins réalisés par les enfants lui ont été offerts. Très touchée, elle a tenu à remercier chaque enfant par un petit mot. Puis elle a joyeusement entonné des chants de son époque.

Elle est un bel exemple de longévité, preuve vivante qu'il fait bon vivre à Parly2 !

Merci aux organisateurs de l'événement, notamment Martine, à la famille de Madame Flagel, à son auxiliaire de vie, au conseil secondaire, à Monsieur et Madame Ducourant et à tous les participants.



Mme Marie-Louise Flagel
fête ses
100 ans

► **Françoise DECAGNY**

SOS URGENCES MAMANS Versailles-Le Chesnay-Rocquencourt : un an déjà !

► **Jeunes parents, face à l'imprévu**
Mères et grands-mères dynamiques, appelez-nous au n° 01 39 53 84 02

C'est en juin 2012 que nous avons signé la charte avec l'association nationale « **SOS Urgences Mamans** », lançant officiellement la section dans nos 3 communes. Nos bénévoles ont commencé en octobre 2012 leur permanence pour dépanner des parents en cas de souci ponctuel de garde de leurs enfants.

Depuis cette date, 70 enfants, de 5 mois à 7 ans ou +, ont pu être gardés à domicile. Vous n'imaginez pas avec quel soulagement leurs parents découvrent SOS URGENCES MAMANS et nous confient leur(s) enfant(s) pour 2, 5, 7 heures et même plus, parce que l'enfant est malade et n'est pas pris à l'école... parce que la nounou est absente... parce que la maman doit s'absenter et nous confie bébé pour un rendez-vous important et imprévisible... parce que la situation familiale est difficile etc

Donc, jeunes parents, n'hésitez-pas à en parler autour de vous ! Vous pouvez nous appeler la veille jusqu'à 19 h ou le matin même à partir de 7 h.

Mères et jeunes grands-mères dynamiques, venez rejoindre notre équipe de 36 bénévoles.

► **Alix du Hays**
Alixduhays.sum@gmail.com



En 2012-2013

11 bénévoles chesnaysiennes :
3 téléphonistes et 8 mères d'accueil sont allées garder les enfants à leur domicile.
Depuis 1 an, 14 enfants du Chesnay ont été gardés chez eux.

Le Club Ars



Le Club Ars a rouvert ses portes comme chaque année avec la fête des Chênes Verts, informant le public et inscrivant de nouveaux adhérents. Les cours et les activités ont repris dès le 23 septembre et le Club a retrouvé l'ambiance animée d'une ruche. La grande diversité des cours et activités qui s'adressent aux adultes et aux jeunes à partir de 6 ans reste la marque originale du Club Ars et nourrit sa dynamique : il a traversé des moments difficiles mais il a retrouvé sa vitalité.

Deux nouveaux visages vous accueillent :

Isabelle GATIE et Marie-Cécile HELLOT. Leur présence souriante, calme et efficace est appréciée de tous.

De nouveaux adhérents découvrent le Club à travers des dîners d'œnologie, d'histoire de l'art, des cafés littéraires, etc.

Les ateliers d'artisanat fonctionnent et d'autres sessions vont commencer à partir de janvier.

Bibliothèque

Sa gestion a été revue et les premières nouveautés de la rentrée sont là : le prix Goncourt et bien d'autres. Elle reste un lieu de rencontres et d'échanges entre nos adhérents. **Quand vous partez en voyage, venez chercher des « poche » !**

Café-Littéraire

Mardi 21 janvier à 14h30 : « crimes et meurtres » (hors policiers).

Mardi 11 mars : La Russie

Théâtre Edouard VII

Mardi 14 janvier : Nina de André Roussin, comédie drôle et émouvante avec Mathilde Seigner et François Berléand.

Dîner-Conférence

Mercredi 15 janvier - 20h : Frida Kahlo et Diego Rivera par Laurence Chanchorle (préparation à l'exposition de l'Orangerie de Paris). A partir de février, celle-ci accompagnera les adhérents pour des visites de musées ou d'ateliers d'artistes. Inscriptions 15 jours auparavant.

Dîner d'œnologie

Jeudi 23 janvier - 20h : M. Ziegler viendra d'Alsace présenter les vins de son domaine. Inscriptions avant le 7 janvier.

Atelier Mémoire

Par une psychologue spécialisée : comprendre et stimuler votre mémoire et développer vos facultés intellectuelles : **8 séances de 2h à partir de janvier**. Inscriptions dès maintenant.

Informatique

Des sessions sont proposées tout au long de l'année (Word, Excel, Power Point, Internet...)

Expositions

Le Club Ars dont l'un des objectifs est la promotion et la diffusion artistique est heureux d'accueillir les artistes peintres, afin qu'ils exposent leurs œuvres et se fassent ainsi connaître du public chesnaysien et régional, sensible à l'Art. Pour tout renseignement, nous contacter.

Olivier CALEMARD exposera ses œuvres

du 7 au 18 janvier. Cadre d'une grande entreprise française, il n'a cessé depuis son plus jeune âge de manier le crayon ou le pinceau.

Maintenant à la retraite, il est actif dans plusieurs ateliers de la région. Il préside la « Sévrienne » et organise de nombreuses expositions. Il exposera des portraits, des paysages d'Ile de France et notamment du jardin du Luxembourg, à l'acrylique, au pastel, en gravure.



Peinture sur porcelaine
une session commencera
en janvier avec
Séverine Morel d'Arleux.

Réfection de sièges à l'ancienne

(sangles, ressorts, tapisseries), session de février à juin.

Animations Jeunes

Ateliers d'arts manuels pour les jeunes de 7 à 11 ans pendant les vacances de Noël de 14h à 17h les 23, 27 et 30 décembre et le 3 janvier. Inscriptions obligatoires avant le 20 décembre.

L'équipe du Club Ars vous souhaite un Joyeux Noël , d'excellentes fêtes de fin d'année et sera heureuse de vous accueillir en 2014.

En 2014, **CPH Immobilier**
lance un nouveau service :

Suivi de Valeur
Personnalisé

*Pour en savoir plus sur ce service SVP,
contactez l'une de nos 2 agences dès janvier 2014 :*

AGENCE DE PARLY 2 SIÈGE

2, avenue Charles-de-Gaulle - 78150 LE CHESNAY - Tél. : 01 39 63 67 89

Fax : 01 82 66 02 60 - Email : parly2@cph.fr

AGENCE DE PARLY 2 CENTRE COMMERCIAL

Centre commercial Parly 2 - 78150 LE CHESNAY - Tél. : 01 39 55 48 00

Fax : 01 82 66 02 60 - Email : parly2@cph.fr

VENDRE • ACHETER • LOUER • GÉRER

www.cph.fr

CPH
IMMOBILIER

L'immobilier à portée de vie